

Programme court de deuxième cycle en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseau -

RESPONSABLES :

Gatineau

Joanne Lehrer

Co-responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs

Pour de plus amples informations :

Téléphone: 819 595-3900, poste 4417
Courriel : cseduc@uqo.ca

St-Jérôme

Judith Beaulieu

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone: 450-530-7616, poste 4022
Courriel : csscedusj@uqo.ca

SCOLARITÉ :

9 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

OBJECTIF GÉNÉRAL

Amener l'étudiant à développer des stratégies d'intervention adaptées au contexte éducatif des petites écoles et des classes multiâges en réseau.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre le contexte et la réalité des petites écoles rurales.
- Expliquer les caractéristiques et les spécificités de la classe multiâge.
- Développer les compétences nécessaires à l'intervention didactique en classe multiâge.
- S'approprier les principes pédagogiques d'un environnement d'apprentissage en réseau.
- Participer à la mise en oeuvre de projets de mise en réseau d'une classe (planification, réalisation, réinvestissement).
- Expérimenter, dans une classe et auprès d'élèves, des pratiques de mise en réseau qui s'appuient sur la perspective sociale des sciences de l'apprentissage (learning sciences).
- Réfléchir, en collaboration, aux enjeux, défis et bénéfices d'une approche de mise en réseau de la classe multiâge à des fins d'amélioration des idées et de ses pratiques éducatives.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Contingenté
		Automne	Hiver	Été	
Gatineau	TP	✓	✓		✓
St-Jérôme	TP	✓	✓		✓

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat en enseignement ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 (sur 4.3) ou l'équivalent.

Base adulte

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée, une expérience en enseignement jugée pertinente et démontrer qu'il intervient dans un milieu scolaire.

PLAN DE FORMATION :

PCE8300	Contexte éducatif d'une petite école et d'une classe multiâge
PCE8301	Apprentissage en réseau et environnement collaboratif
PCE8302	Interventions didactiques en classe multiâge et en réseau

NOTES :

Ce programme est distribué entre trois universités (UQAC, UQAT et UQO) et est

dispensés en réseau, c'est-à-dire qu'il met à profit deux principaux outils de télécollaboration, soit un logiciel de vidéoconférence accessible à partir de tout ordinateur personnel (type « desktop ») et un forum électronique de coélaboration de connaissances.

L'étudiant doit donc avoir une connexion Internet haute vitesse, un casque d'écoute avec microphone et une caméra Web. Les séances en vidéoconférence sont enregistrées et peuvent être réécoutées.

Gestion des contingentements

Par sa particularité de programme conjoint dispensé entièrement en réseau par le biais d'outils de télécollaboration, le programme court sera offert sur l'ensemble du territoire québécois à des cohortes d'un minimum de 15 et d'un maximum de 30 étudiants de différentes régions. Chacune des constituantes impliquées dispose d'un contingentement de 10 étudiants par cohorte. Si la limite du contingentement d'une constituante n'est pas atteinte, les places restantes peuvent être utilisées par les autres constituantes. Les étudiants mis en relations par l'intermédiaire d'une plateforme de vidéoconférence et d'un forum électronique, pourront interagir entre eux et avec le ou les professeurs désignés.

Mode de sélection des candidats :

Outre les pièces requises par le registraire pour l'admission, les candidats devront adresser à la direction du programme un curriculum vitae et une lettre de motivation (une page maximum, à interligne simple) dans laquelle l'étudiant décrit ses intérêts professionnels en lien avec le programme

Étude du dossier académique : 50%

Rapports confidentiels (3) : 10%

Expérience professionnelle : 25%

Lettre de motivation: 15%

La sélection des candidats sera réalisée dans chaque constituante par l'instance locale de rattachement administratif du programme. Advenant l'égalité des points entre deux candidatures pour compléter un contingent, chaque constituante donnera priorité aux enseignants en service.